



COMITE DE DIRECTION

Réunion de Bureau

Réunion du 12 juin 2023

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MME Patricia ARNOUX, MM. Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Francis MAGGI

Excusés : MM. Bernard JAMMES, Patrick SCALA

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

18h30, début des travaux.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

-Le Président, fait part des échanges épistolaires et téléphoniques, sur l'évolution de la situation du club de l'ES Villeneuve-Loubet, qui ont été effectués, avec les instances municipales ainsi qu'avec des membres de l'équipe dirigeante du nouveau club, susceptible de s'établir dans cette commune.

-Il informe qu'il a reçu, des membres du FC Cimiez, à la suite de divers courriers qu'ils avaient adressés au DCA, concernant des problèmes internes au club.

- Le Président fait un compte-rendu des finales des championnats qui se sont déroulées à Mouans-Sartoux et des finales des Coupes Côte d'Azur à Biot. Rencontres de bon niveau, qui font honneur au football Maralpin. Il remercie chaleureusement les clubs organisateurs pour la mise à disposition des installations et la convivialité qui ont permis l'organisation de ces manifestations. Néanmoins, il regrette et déplore les dégradations constatées dans les vestiaires du stade de Biot. Un courrier sera adressé aux deux clubs afin de les rappeler aux respects des installations gracieusement mises à leur disposition.

AG LIGUE MEDITERRANEE

Les modalités concernant le déplacement des membres du Comité de Direction, électeurs lors de l'AG de la LMF du samedi 24 juin 2023, sont arrêtées :

- Monsieur Edouard DELAMOTTE ;
- Madame Patricia Arnoux ;
- Monsieur Georges ROMANO ;
- Monsieur Pierre LAFON ;
- Monsieur Bernard JAMMES ;
- Monsieur Alain BROCHE.

COMPETITIONS

Le Secrétaire Général, propose la liste des clubs, établie par la Commission des Championnats, qui accèdent aux Championnats régionaux à savoir :

Seniors R2 : FC Beausoleil et AS Vence ;

U20 R : FC Beausoleil ;

U18 R : AS Cannes ;
U17 R : Cavigal Nice Sports ;
U16 R : ESSNN ;
U15 R : USCBO.

Le Bureau Exécutif, présente toutes ses félicitations à ces clubs, ainsi que ses vœux de réussite à ce niveau de compétition.

ARBITRES

M. Claude COLOMBO, fait part des décisions de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, qui a statué sur les évaluations et le classement de la saison 2022/2023 des différentes catégories d'arbitres fédéraux ainsi que sur leurs affectations pour la saison 2023/2024.

COURRIER

Service Municipal des Sports de Saint-Laurent-du-Var : Organisation d'une manche Européenne de Footvolley les 1 et 2 juillet 2023, de 15h à 22h, Plage Cousteau, face à Cap 3000 ;

CDOS : calendrier de la tournée estivale de la Caravane du Sport, pris note.

AGENDA

14/06/2023 : Réunion licences organisée par la LMF à 18h30, Musée du Sport, Allianz Riviera ;

24/06/2023 : AG d'Eté de la LMF à Aix-en-Provence ;

01/07/23 : AG d'Eté du DCA à Mouans-Sartoux ;

01/07 et 02/07/2023 : Manche Européenne Footvolley, plage Cousteau Saint-Laurent du-Var.

La séance est levée à 21h00.

Le Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.